



Briançon, le 1er septembre 2009

Mission accomplie par l'ADECOHD pendant le congé de Laurette EYMARD à partir de septembre 2009

Ouverture de la Maison des Saisonniers de 9h à 12h et de 14h à 17h30 soit 6h30 heures par jour du lundi au vendredi auquel on rajoute 1/2heure de déplacement soit 7h/jour.

Coût horaire : 15 euros de l'heure (moyenne des salaires horaires chargés des personnes intervenant à la MDS)

Coût des déplacements : 2 déplacements par jour - 20 kms aller retour, soit 0,50 cts du kilomètre soit 20 euros par jour.

Pour la période précédente, une erreur avait été faite sur le kilométrage (calcul à partir de site Internet et non du kilométrage réel entre l'ADECOHD et la MDS)

Note pour l'automne à la Maison des saisonniers :

L'ADECOHD a assuré le remplacement de Mlle Eymard depuis 6 mois avec une seule personne par permanence.

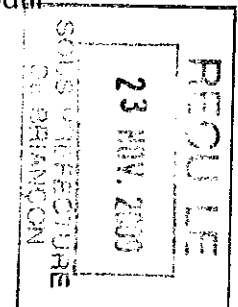
Or lorsque Mlle Eymard est présente, l'ADECOHD vient en renfort deux fois par semaine, donc **7 h par semaine prévus dans la Convention de partenariat avec la CCB**, ce qui lui permet quand l'affluence n'est pas trop forte de travailler sur les dossiers de fond : établissement des statistiques, mise à jour de données et archivage.

Durant les 7 premiers mois de remplacement de Laurette Eymard, L'ADECOHD a assuré les permanences avec une seule personne ce qui n'a pas permis d'assumer l'ensemble de travaux précédemment cités. De plus, la MDS a connu une plus forte fréquentation cet été ce qui a entraîné une moins grande disponibilité pour les actions de fond.

Or, À partir, de mi-septembre la fréquentation et les besoins à la maison des saisonniers s'accroissent et il devient nécessaire d'être deux, au moins deux fois par semaine, en demi journée, soit **7 h par semaine de plus par rapport au précédent devis, où le temps de travail de Laurette Eymard était déduit d'autant, l'ADECOHD n'ayant pas mis en place le doublon**. Cela permettra de faire face à l'augmentation de l'activité et de travailler sur les activités de fond et sur la mise en place de l'outil

Perennitas (qui sera présenté au prochain groupe de travail emploi – formation en Novembre) .

Le présent devis intègre donc le temps de travail de Laurette Eymard intégralement, le « doublon » étant assuré **conventionnellement** par l'ADECOHD.



A la vue de ces éléments, nous vous proposons d'étudier les devis suivante sous forme de tableau.

	Nombre de jours/mois	Nombre d'heures / mois (permanences en doublette les lundi et jeudi)	Frais kilométriques / mois en euros	coût de la prestation accueil / mois en euros	Total (accueil + transport) en euros
Septembre	22	22x7h = 154 h	220	2310	2530 euros
Octobre	22	22x7h = 154 h	220	2475	2530 euros
Novembre	20	20x7h = 150h	200	2250	2450 euros
Décembre	22	22x7h = 154 h	220	2310	2530 euros
Janvier à ajuster selon la date de retour de Mlle Eymard	21	21x7h = 147 h	210	2205	2415 euros

Total de septembre à janvier inclus : 12455 euros

Bon pour accord,

Pour l'ADECOHD, le président

Pour la CCB,

Robert de Caumont